

Rapport moral

Je souhaiterais profiter de ce moment pour évoquer devant vous trois points qui, à mon avis, mettent tout particulièrement en relief l'importance que revêt l'AGLCA, votre association, dans le monde associatif, tant au plan local qu'au plan départemental et même national.

Mais, avant tout, permettez-moi de remercier, en votre nom à tous, l'ensemble du personnel de l'AGLCA pour l'excellent travail qu'il a accompli en 2006.

Bien sûr, le compte-rendu d'activité que vous avez entre les mains et que nous vous présenterons tout à l'heure montre, de façon évidente, parce que chiffré, le rôle que joue notre association pour le développement de la vie associative de notre ville ainsi que de notre département.

Ces résultats sont pour moi la preuve irréfutable des milliers de services rendus par l'AGLCA et sa trentaine de salariés à nos associations respectives mais également, en général, à l'ensemble du milieu associatif départemental, à de nombreuses communes et administrations.

Imaginons, juste un instant, je vous rassure il ne s'agit ici que d'une hypothèse d'école, que l'AGLCA n'existe plus. Les conséquences que cela aurait pour nombre de nos associations, tant au plan de leur fonctionnement que de leur développement ou leur pérennité seraient certainement très importantes.

Cette réflexion m'amène tout naturellement à vous parler de ce grand chantier que nous avons évoqué ensemble lors de notre précédente Assemblée Générale, à savoir la refonte de notre projet associatif.

Durant l'année 2006, un groupe de travail réunissant plusieurs administrateurs et salariés, avec l'aide du cabinet SILOE, a tenté d'élaborer ce futur projet associatif. Après bien des interrogations et des doutes, le groupe de travail a proposé au Conseil d'Administration de l'AGLCA 4 hypothèses, 4 scénarii envisageables.

- 1° le statu quo : le maintien de la position actuelle de l'AGLCA,
- 2° l'AGLCA recentrerait son action sur la gestion de locaux publics au service des associations,
- 3° l'AGLCA se spécialiserait autour du soutien et du développement de la vie associative,
- 4° une stratégie de développement de l'AGLCA.

C'est finalement cette 4ème hypothèse, que je ne vais pas plus approfondir pour le moment car c'est le sujet de notre discussion de seconde partie d'Assemblée Générale, que le Conseil d'Administration a décidé de retenir et que nous devons tous et toutes contribuer à mettre en place dans les années à venir.

L'autre thème que je voulais évoquer devant vous, et qui n'est d'ailleurs pas complètement étranger avec la réflexion que nous avons menée sur notre projet associatif, concerne l'exposition que nous avons organisée pour célébrer notre 40ème anniversaire.

Nous avons voulu, à cette occasion, donner la parole à 40 bénévoles (responsables d'associations ou simples militants) œuvrant dans 40 associations différentes, afin qu'ils nous fassent connaître, avec leurs propres mots, les raisons de leur engagement dans le monde associatif.

Cette exposition a eu un retentissement bien plus important que je ne le pensais puisque, déjà lors de son inauguration, vous avez été très nombreux à venir l'admirer, mais également parce qu'elle a été utilisée à plusieurs reprises par différents partenaires :

- Nos amis du Centre du Bénévolat lors de leur forum associatif,
- Le Conseil Régional l'a exposée dans les locaux de son antenne départementale durant plusieurs mois.
- Elle était présente sur le Village Associatif organisé par les étudiants du CEUBA.
- La radio RCF a décliné cette exposition par la lecture des 40 témoignages sur ses ondes.
- L'association Bourg en Sourire qui a exposé les 40 portraits dans les vitrines de 40 commerces burgiens.
- Enfin, le Ministère de la Jeunesse et des Sports qui, sur son site internet et via sa revue « Relais », a repris les portraits de notre exposition.

Pour finir, et en faisant le lien avec ce que je viens de vous dire juste avant, j'ai pu effectivement constater que l'AGLCA a un rayonnement et une notoriété dans le milieu associatif qui va bien au delà de la ville de Bourg-en-Bresse ou même du département de l'Ain.

Lors des rencontres du Réseau National des Maisons des Associations qui ont eu lieu en 2006 à Besançon, j'ai pu m'entretenir avec différents responsables de Maisons des Associations dépendant directement de municipalités ou, comme la nôtre, gérées par une association, et j'ai pu remarquer que beaucoup de nos partenaires profitent de notre expérience et de notre soutien pour avancer dans leur réflexion et leur engagement.

J'ai également observé, et Marie ROUXEL pourrait certainement en parler mieux que moi, qu'il ne se passe pas une semaine sans qu'une commune en France ne s'adresse à nous pour nous demander des conseils pour la création d'une Maison de la Vie Associative.

Il arrive même assez souvent que les municipalités envoient des représentants à l'AGLCA afin de rencontrer différents interlocuteurs pour de se faire une idée plus précise du fonctionnement d'une Maison d'associations.

Tout cela est pour moi la preuve irréfutable de notre dynamisme et de notre volonté intacte et renforcée d'œuvrer toujours plus avec l'ensemble de nos partenaires : associations, municipalités, Conseil Général, Conseil Régional, Etat, pour le développement de la vie associative.

Le Président, Jean-Paul GODEAU.

VIE DE L'ASSOCIATION

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 8/06/2006
COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Organisme/Association		Nom	Bureau élu le 20 juin 2006
ADFI		Monsieur GODEAU Jean-Paul	Président
Alpin Français CAF (Club)		Monsieur PERRET Jacques	Trésorier
Associations Familiales (Union Départementale des)	Mbre droit	Madame PILON Michelle	Vice-Présidente
Bourg Nature Environnement		Monsieur LOZIER Pierre	
Caisse d'Allocations Familiales	Mbre droit	Monsieur CHAPUIS Pierre	
Compétences en Temps Partagé		Madame GESTAS Chantal	Trésorière Adjointe
CGT de l'Ain (Union Départementale)		Monsieur GROBON Didier	
Cinémateur (Association Le)		Monsieur CONSTANS René	Vice-Président
Clavichords		Monsieur ECHAMPARD Luc	
Crématisse de l'Ain (Association)		Monsieur OUJDAVINI Robert	Secrétaire Adjoint
Ni Putes Ni Soumises		Mademoiselle LAHOUIRI Naïma	
Office d'H.L.M. «Bourg Habitat»	Mbre droit	Madame MANISSIER Rolande	Secrétaire
Syndicale des Familles CSF (Confédération)		Monsieur CHARBON René	
Ville de Bourg	Mbre droit	Madame BOZON Françoise	
Ville de Bourg	Mbre droit	Madame JEAN-LOUIS Fabienne	

Fonctionnement de l'association AGLCA

L'Assemblée Générale Ordinaire a eu lieu le 8 juin 2006 ; le Conseil d'Administration s'est réuni les 8 février, 26 avril, 20 juin, 5 septembre, 16 octobre et 12 décembre.

Outre les tâches statutaires dévolues à tout Conseil d'Administration, le fil conducteur, dès mars 2006, a été le travail avec le Cabinet SILOE pour redéfinir le projet de l'association et son positionnement pour les 5 ans à venir au travers d'axes de développement pour les services, essayant de prendre en compte les évolutions de l'environnement de la vie associative, voire les nouvelles contraintes s'imposant à elle, contraintes parfois contradictoires :

- désengagement de l'Etat, renvoyant une grande part du financement de la vie associative aux collectivités territoriales (Conseils Généraux, Conseils Régionaux...), au mécénat et au sponsoring, ce qui impose aux associations de nouveaux comportements et compétences ;
- sollicitation de l'Etat pour que les associations soient partenaires des dispositifs mis en place et en assurent leur réussite (loi Borloo, emplois aidés...) ;
- redéploiement des réseaux associatifs, notamment des fédérations d'éducation populaire, mis à mal par les réductions budgétaires, interrogés par leurs adhérents sur le service rendu et leur proximité territoriale plus que sur leur rôle de représentation de la vie associative ;
- nécessaire renforcement de l'offre de prestations, de sa diversification dans leur proximité, pour accompagner les bénévoles des petites associations locales faisant le pari d'occuper leur place comme acteur du développement territorial, par la création d'activité économique, souvent génératrice d'emploi, particulièrement dans le secteur de l'aide à la personne, l'animation culturelle, sportive, les cantines scolaires...
- recherche de l'échelle territoriale la plus pertinente (commune, intercommunalité, CDRA, département...) pour rendre cohérentes les politiques envers la vie associative conduites par les différents interlocuteurs politiques pour arriver à une synergie garante du financement des associations, donc de la pérennité des projets ;
- nouveaux modes d'engagements bénévoles privilégiant le regroupement le temps de la durée d'un projet pour se reformer autrement et ailleurs autour d'une autre initiative ;

...

Pour l'AGLCA, le projet associatif doit prendre en compte, entre autres, les renouvellements de la Délégation de Service Public (DSP) et de quelques conventions, à fin 2008, et profiter d'un éventuel déménagement, suite à la restructuration du site nord-est du Champ de Foire, pour mobiliser les associations adhérentes et/ou utilisatrices des services, afin de redéfinir ce que pourrait être une nouvelle Maison de la Vie Associative et son mode de gestion.

Les échéances électorales à venir seront l'occasion d'en proposer l'inscription dans les programmes (plus que dans les promesses).

Organigramme :

Le financement par le Conseil Régional de l'étude d'un pôle ressource départemental vie associative a permis l'embauche, sur un mi-temps et en Contrat à Durée Indéterminée, de Delphine COURTY comme chargée de mission, dès le mois de septembre 2006.

Nous avons pu engager sur le financement de la DSP, du fait d'arrêts maladie et de la réorganisation d'un service, en Contrat à Durée Déterminée et sur un plein temps, à compter de fin novembre 2006, Rosa BOUAROUC, sur un poste polyvalent à l'Accueil.

La souplesse dans le suivi des missions que cette polyvalence apporte, en confirme l'intérêt même au prix de la remise en cause d'habitudes fondées sur 40 ans d'existence.

Aujourd'hui, pour suivre, voire devancer, l'adaptation rendue nécessaire pour répondre aux besoins émergents des associations et des collectivités territoriales, les pratiques professionnelles et les compétences deviennent transversales. C'est l'occasion pour l'association employeur comme pour le salarié d'évaluer les pratiques professionnelles et l'organisation du travail.

LE PROJET ASSOCIATIF DE L'AGLCA

En novembre 2006, nous fêtons nos quarante ans d'existence, 40 ans correspondant à 33 ans d'AGLCR et 7 ans d'AGLCA.

Passer d'une Association pour « l'Animation et la Gestion des Locaux Collectifs Résidentiels » dont l'activité concernait principalement les associations et les habitants de Bourg en Bresse, à « l'Agence pour la Gestion, la Liaison et le Conseil aux Associations » qui formalisait l'évolution croissante de l'activité de développement de la vie associative sur un territoire s'étendant au département, outre la gestion des salles, rendait nécessaire une redéfinition du projet associatif.

Début 2006, l'AGLCA a demandé à la structure régionale d'animation des DLA (C2RA), gérée par la CRESS, à bénéficier du Dispositif Local d'Accompagnement. Le Comité de pilotage a accepté notre demande ; la prestation serait gratuite car prise en charge sur les financements du C2RA.

Le diagnostic de la situation de l'AGLCA établi par Florence MARTIN du C2RA lors d'échanges avec les membres du Conseil d'Administration et quelques salariés a servi pour construire le cahier des charges précisant le contenu et la durée (10 journées) de l'intervention du cabinet de consultants qui serait retenu, en l'occurrence le cabinet SILOE (Bruno BIGOURDAN et Cyril KRETZSCHMAR).

La mission précisée par la convention tripartite avait pour objet « l'accompagnement de l'AGLCA sur la redéfinition de son projet associatif, la formulation de son positionnement stratégique et de la définition du plan d'actions ».

A cet effet :

Phase 1 : approche interne et approche externe visant à réaliser un état des lieux de l'association ;

Phase 2 : accompagnement d'un groupe projet (composé de bénévoles et de salariés) chargé de redéfinir le projet associatif ;

Phase 3 : accompagnement des dirigeants (membres du Conseil d'Administration, et salariés) dans la formulation d'un plan d'actions en lien avec le projet associatif nouvellement défini et appui à la première mise en œuvre du plan d'actions.

Les aléas trop nombreux qui ont parasité ce travail, ont fait que le DLA de l'AGLCA s'est conclu "à marche forcée", en mars 2007 au lieu de septembre 2006, comme prévu initialement. Les aléas étaient de plusieurs ordres :

- difficultés pour organiser les réunions au vu des impératifs organisationnels des uns et des autres ; ce travail demandait un investissement en temps trop important et sur un rythme dépassant les disponibilités de beaucoup des membres du Conseil d'Administration et des salariés prêts à s'y investir ;
- appropriation cahotante de la démarche et des concepts, pour beaucoup étrangers à leur culture associative (trop économiques) ;
- perplexité quant aux décisions à prendre pour la mise en œuvre des préconisations issues de ce travail ; nous n'avons pas réussi, compte tenu de la période, à mobiliser quelques associations adhérentes pour participer au groupe projet ;

Ce long travail collectif de maturation et de réflexion a toutefois été l'occasion :

- d'une approche externe de l'environnement de l'AGLCA pour repérer les opportunités de réponse aux nouveaux besoins, tant des habitants, des associations, que des territoires, en tenant compte des contraintes ;
- d'un repérage des forces et faiblesses des différents services de l'AGLCA ;
- d'entretiens avec des partenaires faisant apparaître un manque de visibilité de l'ensemble de nos activités et de leur cohérence par manque de communication.

Les membres du Conseil d'Administration ont fait le choix stratégique, à moyen terme, de poursuivre le développement de l'AGLCA :

- au travers de services existants, et à créer, concourant au développement de la vie associative sur le département, en réponse aux besoins émergents ;
- en se réinterrogeant sur l'évolution devenue nécessaire des services techniques et leur réorganisation éventuelle, au regard des contraintes et des besoins à satisfaire (fonction commerciale, transversalité de l'offre de prestation...) ;
- en relançant une communication institutionnelle en direction des partenaires.

Fin mars 2007, nous avons travaillé sur les objectifs opérationnels qu'implique le choix de stratégie du Conseil d'Administration, en les déclinant très concrètement :

- repenser la fonction accueil ;
- développer l'offre de services ;
- mobiliser les ressources internes : salariés et bénévoles ;
- mobiliser les ressources externes : partenaires institutionnels ;
- évaluer ;
- préparer, en étant acteurs, l'éventuel déménagement futur de la Maison de la Vie Associative, suite à la fin de la restructuration du Champ de Foire.

Chacun de ces objectifs opérationnels devant être lui-même décliné en actions...

En tant que bénévoles, vous serez sollicités pour intervenir dans ce développement de l'AGLCA, association au service de votre association.

Petit glossaire :

- *C2RA : Centres régionaux de ressources et d'animation ;*
- *CRESS : Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire ;*
- *DLA : Dispositif local d'accompagnement.*

Organigramme du personnel au 31 décembre 2006

Développement de la Vie associative

Point d'Appui

Marie ROUXEL
Marie-Pierre BERUT

Paies-Veille sociale

Marie-Pierre BERUT

Fichier Documentation

Mina EL AOUNI
Tony BUREAU

Pôle Ressource à la Vie Associative

Delphine COURTY

Dispositif local d'accompagnement (DLA)

Lise RAFAL

Direction

Bruno HERAIL

Directeur

Marie ROUXEL

Directrice Adjointe

Martine MUDRY

Secrétaire de Direction

Administration Générale & Comptabilité

Cécilia MARCHAND
Emmanuelle MAUCONDUIT

Patrimoine bâti

Entretien

Chantal BERTIN
Hadhoum DEGINNI
Mina EL MENSOURI
Nadia M'BARKI
Isabelle SANLAVILLE
Vacataires

Maintenance

Etienne GUIGON
Vincent ROLLET

Accueil Gestion des locaux

Marie-Claude ROZIER
Lucie TOURNIER
Christian LAMBERET
Yassine BOUGUETTOUCH
Rosa BOUAROUK

Services complémentaires

Reprographie

Sylvie GALLET
Gisèle PONCEBLANC
Yassine BOUGUETTOUCH

Audiovisuel

Location/Prestations

Hervé FRACHET
Romain RAFFINI
Frédéric GONOD
Vacataires

Multimédia

Yannick MARGERAND

Studio

Marie ROUXEL
Vacataires

PATRIMOINE BÂTI

Associations utilisant un bureau au 31 décembre 2006

Type d'utilisation des bureaux
Bureaux partagés : caractères maigres
Bureaux à usage exclusif : caractères gras

- **ACCIDENTÉS DU TRAVAIL ET HANDICAPÉS (FÉDÉRATION NATIONALE)**
- **ACTION CONSEIL**
- AIN CYCLISME DU BASSIN DE BOURG EN BRESSE
- **ALCOOL ASSISTANCE - LA CROIX D'OR DE L'AIN (ASSOCIATION)**
- **ALPIN FRANÇAIS (CLUB)**
- ANCIENS COMBATTANTS D'ALGÉRIE (COMITÉ LOCAL DES)
- ANCIENS DE R.V.I. BOURG (AMICALE DES)
- **BASKET (COMITÉ DE L'AIN DE)**
- **BOULISTE DE L'AIN (COMITÉ)**
- BOURG CANOË KAYAK EAUX VIVES
- BOURG NATURE ENVIRONNEMENT
- **COMPÉTENCES EN TEMPS PARTAGÉ**
- CONJOINTS SURVIVANTS DE L'AIN (ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES)
- CONSOMMATEURS QUE CHOISIR DE L'AIN (UNION FÉDÉRALE DES)
- COORDINATION DES CENTRES DE LOISIRS (COMITÉ DE)
- CRÉMATISTE DE BOURG ET RÉGION (ASS)
- **CYCLO BRESSAN CHARLES ANTONIN**
- DÉFENSE DES FAMILLES ET DE L'INDIVIDU - CORRESPONDANTS DE BOURG (ASS) ADFI
- DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI AGRICOLE ET RURAL DANS L'AIN ADEAR (ASS POUR LE)
- DON DU SANG BÉNÉVOLE DE L'AIN (UNION DÉPARTEMENTALE FÉDÉRÉE DES ASSOCIATIONS POUR LE)
- DON ORGANES ET TISSUS HUMAINS (ASSOCIATION)
- DONNEURS ET ANCIENS DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES DE BOURG (AMICALE DES)
- **EPGV COMITÉ DÉP. DE L'AIN EDUCATION PHYSIQUE ET GYMNASTIQUE VOLONTAIRE**
- ESPÉRANTO BOURG EN BRESSE
- **EVEIL SPORTIF DES SOURDS**
- **FORMATION CONTINUE DES CONDUCTEURS DE L'AIN**
- FRANÇAISE DES OPÉRÉS DU COEUR (ASSOCIATION)
- GRAND FOND BRESSAN (CLUB DU)
- **GYMNASTIQUE VOLONTAIRE MIXTE (ASSOCIATION)**
- INFIRMIERS (FÉDÉRATION NATIONALE DES)
- **INFORMATION FÉMININ FAMILIAL (CENTRE D')**
- **LOGEMENT (CONFÉDÉRATION NATIONALE DU) CNL A^{LE} DES LOCATAIRES DU PARC DE LA REYSSOUZE**
- LOISIRS VOYAGES HEXAGONE
- MASTERS COIFFURE DE L'AIN (CLUB DES)
- **MOTOCYCLISTE DE L'AIN (UNION)**
- **NATURALISTES ET ARCHÉOLOGUES (SOCIÉTÉ DES)**
- NI PUTES NI SOUMISES (ASSOCIATION)
- **PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC PEEP (ASSOCIATION DES)**
- PAYSANNE DE L'AIN (CONFÉDÉRATION)
- PHILATÉLIQUE BRESSANE MULTICOLLECTION (AMICALE)
- RECHERCHE ET D'INFORMATION SUR LA LITTÉRATURE POUR LA JEUNESSE (CTRE DE)
- **RECHERCHES ET ÉTUDES GÉNÉALOGIQUES DE L'AIN**

- SEL BRESSAN SYSTÈME D'ÉCHANGE LOCAL)
- SENTIERS AMITIÉS
- SOCIO-CULTURELLE DES SOURDS DE L'AIN (ASSOCIATION)
- SOU DES ECOLES DE BOURG
- STOMISÉS DE L'AIN (ASSOCIATION DES)
- **SYNDICAT DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS**
- TOURISTIQUE DES AMIS DE LA NATURE (UNION)
- **Z COMPAGNIE**

- **CFE-CGC (UNION DÉPARTEMENTALE)**
- **CFDT (UNION DÉPARTEMENTALE)**
- **CFTC (UNION DÉPARTEMENTALE)**
- **CGT (UNION DÉPARTEMENTALE)**

ASSOCIATIONS UTILISANT DES SALLES DE RÉUNION COMME BUREAU :

- ADULTES ET JEUNES HANDICAPÉS
- AMNESTY INTERNATIONAL GROUPE 120
- CANOË LOISIRS SKI DE BOURG CLSB
- CLAVICHORDS
- CONNAISSANCE DE LA FLORE
- CRÉDIT SOCIAL DES FONCTIONNAIRES
- DÉFENSE DES RETRAITÉS NON SALARIÉS DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE
- DROIT DE MOURIR DANS LA DIGNITE
- INTÉGRATION 01
- PECHEURS SPORTIFS (GROUPEMENT DES)
- RACING CLUB DES CHALLENGERS BRESSANS
- UFC QUE CHOISIR
- VISITE DE MALADES EN ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS

Gestion du Patrimoine bâti

Locations de salles pour l'année 2006 (hors bureaux)

Salles	Propriétaire	Familles	Ass régulières	Ass occasionnelles	C ^{tres} Loisirs	Services sociaux	Adm/ divers	Musiciens	Totaux	Taux occ /365j
--------	--------------	----------	----------------	--------------------	---------------------------	------------------	-------------	-----------	--------	----------------

Rez de chaussée immeuble

6 Pt Chèvres	HLM								0	0,0%
Lesage	OPAC		514						514	140,8%
Tulipes	HLM		536						536	146,8%
Challes	HLM		512						512	140,3%
Sous-total			1 562						1 562	107,0%

Musique

Pellafol	HLM							60	60	16,4%
----------	-----	--	--	--	--	--	--	----	----	-------

Salles quartier

Alagnier	Ville	89	68	14	0	0	3	0	174	47,7%
Bellet	Ville	75	139	21	0	0	5	0	240	65,8%
Blériot	HLM	12	244	4	0	0	7	0	267	73,2%
Clément	Ville	18	374	2	0	0	4	78	476	130,4%
Daudet	Ville	38	53	19	0	0	7	10	127	34,8%
Dîmes	HLM	26	180	8	0	0	19	0	233	63,8%
Magenta	HLM	2	103	1	0	0	1	0	107	29,3%
Peloux	Ville	39	40	9	0	91	4	0	183	50,1%
Pressoir	HLM	3	23	7	0	199	10	1	243	66,6%
Saint Roch	HLM	5	130	1	0	0	8	30	174	47,7%
Saint Vincent	HLM	2	141	5	0	0	0	0	148	40,5%
Terre des Fleurs	Ville	41	333	10	0	29	2	0	415	113,7%
Sous-total		350	1 828	101	0	319	70	119	2 787	63,6%

Salles Maison de la Vie Associative

pas louées le dimanche

base : 313 jours d'utilisation possibles

1.3	Ville	0	281	18	0	0	28	0	327	104,5%
0.2	Ville	0	142	49	0	0	69	0	260	83,1%
0.3	Ville	0	68	24	0	0	133	0	225	71,9%
0.4	Ville	0	158	106	0	0	74	2	340	108,6%
0.11	Ville	0	370	22	0	0	27	0	419	133,9%
1.21	Ville	0	149	15	0	0	74	0	238	76,0%
Sous-total		0	1 168	234	0	0	405	2	1 809	96,3%

Salles Maison des Syndicats

0.25	Ville	0	36	15	0	0	116	0	167	45,8%
0.23	Ville	0	72	71	0	2	172	0	317	86,8%
Sous-total		0	108	86	0	2	288	0	484	66,3%

Totaux.....		350	4 666	421	0	321	763	181	6 702	76,0%
--------------------	--	------------	--------------	------------	----------	------------	------------	------------	--------------	--------------

Evolution des utilisations de salles sur 6 ans

	2006	2005	2004	2003	2002	2001
Salles de quartier	2 787	3 006	3 062	3 273	3 565	2 981
Salles en pied d'immeuble	1 562	1 103	989	1 167	1 102	713
Centre Albert Camus	0	0	0	47	110	520
MVA et Syndicats	2 293	2 024	1 829	1 972	2 005	1 846
Musique	60	71	113	412	453	484
Paix	0	0	0	0	0	204
TOTAUX	6 702	6 204	5 993	6 871	7 235	6 748

On constate une forte augmentation des utilisations par rapport à 2005. On revient à un nombre global d'utilisations proche des années 2001 et 2003 avec un nombre de locaux à gérer en diminution.

Cette augmentation concerne principalement :

- les Locaux Collectifs Résidentiels (LCR) en pied d'immeuble (notamment petite salle des Tulipes) utilisés de façon régulière par des associations ayant besoin de bureaux,
- les salles de réunion de la Maison de la Vie Associative avec des utilisations très régulières (stages de récupération de points de permis de conduire, actions d'accompagnement de demandeurs d'emploi...).

La baisse des utilisations de salles de quartier est liée à la démolition de la salle Blériot et à sa non-utilisation à partir du mois de juin.

On observe une "fidélisation" des utilisateurs qui préfèrent fonctionner avec des plannings.

Pourcentages par types d'utilisateurs et évolution sur 6 ans, ensemble des locaux (hors bureaux)

	2006	2005	2004	2003	2002	2001
Familles	350 5,2%	383 6,2%	399 6,7%	355 5,2%	359 5,0%	385 5,7%
Associations régulières	4666 69,6%	3884 62,6%	3270 54,5%	3347 48,7%	2959 41,0%	2347 34,8%
Associations occasionnelles	421 6,3%	548 8,8%	473 7,9%	468 6,8%	484 7,0%	573 8,5%
Centres loisirs/sces sociaux	321 4,8%	426 6,9%	854 14,2%	953 13,9%	1384 19,0%	1348 20,0%
Administrations/divers	763 11,4%	818 13,2%	772 12,9%	1203 17,5%	1449 20,0%	1219 18,0%
Musiciens/Coméd/Danse	181 2,7%	145 2,3%	225 3,7%	545 7,9%	600 8,0%	876 13,0%
Total	6702	6204	5993	6871	7235	6748

Pourcentages par types d'utilisateurs et évolution sur 6 ans, salles de quartiers

	2006	2005	2004	2003	2002	2001
Familles	350 12,6%	383 12,7%	399 13,0%	355 10,8%	359 10,0%	385 13,0%
Associations régulières	1828 65,6%	1876 62,4%	1756 57,3%	1556 47,5%	1319 37,0%	1232 41,3%
Associations occasionnelles	101 3,6%	162 5,4%	136 4,4%	115 3,5%	134 4,0%	96 3,2%
Centres loisirs/sces sociaux	319 11,4%	374 12,4%	451 14,7%	550 16,8%	813 23,0%	943 31,6%
Administrations/divers	70 2,5%	137 4,6%	205 6,7%	564 17,3%	793 22,0%	177 5,9%
Musiciens/Coméd/Danse	119 4,3%	74 2,5%	115 3,7%	133 4,1%	147 4,0%	148 5,0%
Total	2787	3006	3062	3273	3565	2981

Nbre d'utilisations des salles de quartiers sur 6 ans

Salles de quartier	2006	2005	2004	2003	2002	2001
Alagnier	174	168	160	158	160	126
Bellet	240	251	248	335	250	242
Blériot (*)	267	540	481	366	297	328
Clément	476	407	429	391	442	475
Daudet	127	104	131	171	450	482
Dîmes	233	162	115	99	100	78
Magenta	107	145	119	106	91	119
Peloux	183	213	239	237	258	274
Pressoir	243	236	226	222	213	228
Saint Roch	174	146	183	202	192	133
Saint Vincent	148	190	177	188	158	124
Terre des Fleurs	415	444	554	798	954	372
TOTAL	2787	3006	3062	3273	3565	2981

(*)Nota : Fermeture de la salle Blériot en juin 2006

Nbre d'utilisations des salles de réunion sur 6 ans

	2006	2005	2004	2003	2002	2001
MVA						
1.3	327	293	301	336	353	298
0.2	260	225	206	232	240	217
0.3	225	184	136	187	168	149
0.4	340	314	275	314	277	260
0.11	419	342	278	283	247	209
1.21	238	158	126	112	198	203
Sous-total	1809	1516	1322	1464	1483	1336
Syndicats						
0.25	167	208	185	215	244	233
0.23	317	300	322	293	278	277
Sous-total	484	508	507	508	522	510
TOTAL	2293	2024	1 829	1 972	2 005	1 846

MAINTENANCE ET MÉNAGE

2 875 heures d'entretien et de travaux et 5 744 heures de ménage ont été effectuées sur l'ensemble des locaux. Les salles Daudet et Magenta ont été rénovées au cours de l'été 2006, la salle située en sous-sol du 6 rue du Pont des Chèvres a été remise en état et, début juillet 2006, les composants de la salle Blériot ont été retirés, celle-ci devant être détruite.

Entretien et Ménage	Nb en 2005	Nb en 2006
<i>Nombre total d'heures d'entretien</i>		
MVA + Chambard + Syndicats	724	717
Salles de quartier	1 303	1 210
Autres locaux	53	95
Autres travaux et divers	946	854
	3 025	2 875
<i>Nombre total d'heures de Ménage</i>		
MVA + Chambard + Syndicats	2 696	2 730
Salles de quartier	2 645	2 703
Autres locaux	323	310
	5 664	5 744

ACCUEIL

La Maison de la Vie Associative est ouverte au public :

- les lundis de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h,
- les mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 9 h à 12 h et de 14 h à 22 h,
- les samedis de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Les missions du service sont les suivantes :

- l'accueil et l'information des usagers et des visiteurs sur les services, les associations, les réunions,
- la réservation des salles, la tenue des plannings, la remise et la récupération des clés, la gestion des factures et des cautions de salles (la gestion des salles et la facturation sont informatisées depuis l'année 1999),

- le classement puis l'archivage des courriers, réservations, plannings et autres documents dans les dossiers des associations,
- la tenue des statistiques concernant les utilisations des salles et les temps passés par les services Maintenance et Ménage,
- l'état des lieux des salles de quartier, l'élaboration du planning des équipes de ménage, la liaison avec le service entretien,
- la réception et l'orientation des appels téléphoniques de l'association,
- le tri et la distribution du courrier pour les 216 associations ayant une boîte aux lettres à la Maison de la Vie Associative, ainsi que pour l'AGLCA et l'enregistrement du courrier à l'arrivée concernant cette dernière,
- le suivi des boîtes aux lettres et les relances pour les boîtes « dormantes »,
- la surveillance du fonctionnement du service Reprographie après 19 h et le samedi après-midi,
- la tenue de la caisse et du livre de caisse,
- la gestion de la télécopie et de la machine à affranchir,
- la mise à disposition de l'outil Internet, avec :
 - une permanence bihebdomadaire réservée aux associations,
 - la possibilité d'envoyer du courrier électronique à partir d'un support informatique,
 - la réception de courriers électroniques pour les associations disposant d'une boîte aux lettres à la Maison de la Vie Associative,
- la gestion des informations affichées sur le panneau réservé aux associations dans le hall d'entrée de la Maison de la Vie Associative, malgré l'exiguïté du panneau, et de celles déposées sur les différents présentoirs.

**DEVELOPPEMENT
DE LA VIE ASSOCIATIVE**

Appui aux associations

a) Informations conseils individualisés

Evolution de la fonction "Point d'appui" aux associations depuis 2000

2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
322	404	407	502	794	723	684

Secteurs d'activités	en % 2004	en % 2005	en % 2006
Culture	32	33,5	35,6
Loisirs	14	21	16,1
Enfance/Jeunesse/Educ pop	14	7	9
Social	10	10	9
Sports	10	10	10,3
Tourisme	6	4	1,5
Economie	5	6,5	4,9
Appui aux associations	4	4	2,7
Cantines scolaires	4	3	5,5
Santé	3	4	3,4
Vie/dvpt d'un territoire	3	4	3,7
Défense d'intérêts	3	4	6,3
Environnement	3	1	2,7
Formation		2,5	2,8
Intégration		2,5	0,7
Humanitaire		2	3,1
Développement personnel		1,7	2,1
Insertion sociale			2,2
Autres	13	4	5
<i>(plusieurs réponses possibles)</i>			

La baisse du nombre d'actes est due principalement à un transfert d'un certain nombre de demandes liées à la création ou au maintien de l'emploi vers le DLA et à l'arrêt de l'activité d'appui pour les projets autour de la vidéo.

Les petites associations du secteur culturel sont toujours les plus nombreuses à solliciter le service.

Origine géographique des demandeurs

Ville de Bourg-en-Bresse : 22,1 %

Autres communes de l'agglomération et du CGD : 10,6 %

(Bourg + CDRA) = 32,7 %

Autres communes Ain : 58,1 %

Région Rhône-Alpes : 3,7 %

Autre région : 4,3 %

Non précisé : 1,3 %

L'origine géographique des demandeurs confirme les premiers éléments de l'étude sur le Pôle Ressource Départemental en ce qui concerne les besoins d'actions ou de relais décentralisés sur l'ensemble du département.

48,4 % sont des premières demandes.

Dans ce cas, le service est connu par :

- la Mission d'Accueil et d'Information aux Associations (Préfecture, Sous-Préfectures, DDVA) : 45,7 %
- fréquentation de la MVA ou communication AGLCA : 20,3 % (meilleure communication)
- autre usager : 11,1 %
- autre service public (mairies...) : 1 %
- internet : 11,4 % (les demandes par internet sont maintenant régulières via le site de l'AGLCA)
- pages jaunes : 1,5 %
- média : 1,3 %
- autre : 8,6 %

Cadre du contact

Téléphone : 63,1%

RV : 21,4%

Permanence : 5,4%

Déplacement/formation : 0,5%

Le nombre de contacts par rendez-vous a augmenté, les demandes étant de plus en plus complexes (voir tableau suivant sur le temps passé)

Moyenne du temps passé par demande : 30'

12,4 % des demandes nécessitant moins de 10'

40% des demandes nécessitant de 10 à 20'

29% des demandes nécessitant de 20 à 60'

16,2% nécessitant plus de 60'

1 483 types de besoins abordés et 2 657 items

Différents types de besoins abordés (plusieurs réponses possibles)

Vie statutaire : 42,7 % des demandes

Projet : 19,2 %

Recherche de financements : 15,2 %

Fiscalité : 19,8 %

Organisation de manifestations : 10,9 %

Comptabilité : 5,4 %

Autre : 6,5 %

Gestion des Ressources Humaines : 40 %

Divers juridique et administratif : 26,1 %

Activité économique : 18,3 %

Partenariat : 6,9 %

Gestion : 6,3 %

Formation : 3,2 %

Remarques : On constate une augmentation des demandes liées aux **activités économiques** de l'association avec les incidences fiscales et sociales qui en découlent.

Près de 13 % des demandeurs nous interrogeant sur des questions statutaires le font dans le cadre de **conflits internes**.

31 % des questions de GRH concernent **l'embauche et le contrat de travail**.

Près de 10 % des questions de GRH concernent les **intermittents du spectacle**.

12 % des demandeurs ont été réorientés dans un deuxième temps vers les correspondants des services de l'Etat ou d'autres structures d'appui.

Point d'Appui "Envie d'Agir"

L'AGLCA participe aux réflexions du "Rés'Ain" regroupant des organismes proposant un appui aux projets de jeunes, et est labellisée par la DDJS comme "Point d'Appui Envie d'Agir".

Un accompagnement particulier est ainsi proposé aux jeunes porteurs de projets qui s'inscrivent dans les dispositifs de Jeunesse et Sports (Printemps des Initiatives, Défi Jeunes).

Nous participons ponctuellement au jury du Printemps des Initiatives.

b) Documentation/Information

Fiches recto-verso

Elles sont co-réalisées avec Ain Profession Sport et Culture (APSC). Elles sont envoyées trimestriellement à l'ensemble des associations de notre fichier (communes du CDRA) et aux associations adhérentes d'APSC. 4 fiches ont été réalisées en 2006 :

- Dons et déductions fiscales,
- Informatique et associations (CNIL, fichiers...),
- Embauche et obligations employeur,
- Règlement intérieur.

Cahiers de l'Ain

Rédaction d'articles pour la revue bimestrielle de l'ADDIM sur des questions liées à l'administration des organismes culturels.

Site de l'AGLCA

Un certain nombre d'informations sont téléchargeables ou consultables sur le site : Foire aux questions, Fiches Recto-Verso, annuaire des structures ressources et organismes partenaires de la vie associative, appels à projets, actualités associatives, etc...

Plus de 860 associations du territoire du CDRA de Bourg-en-Bresse sont également référencées sur le site, chacune bénéficiant d'une page écran présentant coordonnées, permanences, activités et manifestations. Nous avons commencé en fin d'année le travail d'extension du fichier aux 77 communes du nouveau CDRA.

Bourg Associations

La revue trimestrielle est envoyée gratuitement à l'ensemble des associations du territoire du CDRA (plus de 1 500 exemplaires en 2006). Des informations d'intérêt général (rubrique "Point d'Appui", présentation de dispositifs, actions exemplaires...) complètent les communiqués des associations.

Organisation d'une réunion d'information avec la Fondation de France

19/09/06 : Présentation du dispositif "Ensemble pour gérer le territoire".

Formation Action Citoyenne

Dans le cadre de ce collectif, l'AGLCA a aidé à organiser, les 10 et 17 novembre, deux soirées d'information - débat sur les structures alternatives de l'économie solidaire : associations, mutualisme, scop, autogestion...

Accueil des étudiants du CEUBA en licence professionnelle "Management des associations"

Outre l'accueil d'un étudiant en stage pendant quatre mois, nous avons reçu l'ensemble de la deuxième promotion au mois de septembre pour lui présenter tous les services à disposition des associations. L'AGLCA a accompagné le projet tuteuré de village associatif de 2007.

Participation au Forum Associatif de la région Rhône-Alpes

Deuxième Forum régional de la vie associative, le 18 novembre 2006, à l'antenne territoriale de Bourg-en-Bresse : après un premier forum qui a eu lieu, en 2005, au Conseil Régional, ce forum a été décentralisé dans 6 départements de Rhône-Alpes.

Une matinée d'échanges sur « Quel projet associatif pour quel avenir ? », après la présentation de la politique mise en place en faveur de la vie associative et son actualité (Emploi-tremplin, appels à projets 2007...).

c) Faire connaître les associations du territoire

Deux fichiers sont mis à jour en parallèle de façon permanente :

- L'un, global, concernant les associations de l'ancien Contrat Global de Développement et étendu à partir de fin 2006 aux 77 communes du CDRA,
- L'autre, comportant à ce jour plus de 860 associations, consultable sur le site internet de l'AGLCA et sur la borne interactive de l'accueil de la Maison de la Vie Associative.

Participation à des manifestations grand public par une tenue de stand et la mise à disposition de la borne interactive :

- **Village Associatif** : 26/03/06 - Première manifestation en 2006 sous le Marché Couvert de Bourg-en-Bresse, organisée par des étudiants en Licence Management des associations du CEUBA,
- **Accueil des nouveaux habitants**, organisé par la Ville de Bourg-en-Bresse - 14/09/06.

L'ensemble de ces activités bénéficie d'un soutien dans le cadre du Contrat de Développement Rhône-Alpes pour les associations des 77 communes du contrat.

Le service Développement de la Vie Associative fait également l'objet d'une convention financière avec la Ville de Bourg-en-Bresse.

Tenue quotidienne d'une revue de presse exposée à l'Accueil de la Maison de la Vie Associative.

d) Formation des bénévoles associatifs

Des séances de formation sont organisées dans le cadre du calendrier départemental des formations du RAIA et bénéficient d'un financement du Conseil Régional.

Stages généralistes sur le fonctionnement de l'association

104 stagiaires pour 7 séances

en collaboration avec Ain Profession Sport et Culture

- Bellegarde – 12/01/06 - 11 stagiaires
- Belley – 19/01/06 - 11 stagiaires
- Oyonnax – 09/02/06 - 17 stagiaires
- Trévoux – 16/02/06 - 19 stagiaires
- Miribel – 09/03/06 - 18 stagiaires
- Miribel – 18/05/06 - 17 stagiaires (une session supplémentaire compte tenu du nombre d'inscrits)
- St Etienne sur Reyssouze - 16/11/07 - 17 stagiaires

Stages spécialisés

32 stagiaires différents pour 6 séances maintenues, certaines séances ayant été annulées, faute d'inscriptions suffisantes.

- **Fonction employeur** – Contrat de travail - Bourg-en-Bresse – 24/11/05 et 8/12/05
- **L'embauche, l'élaboration du contrat de travail, notions élémentaires de la paie**
2 x 6 stagiaires

- **Organiser une manifestation** – Bourg-en-Bresse - 29/03/06

Compte tenu des difficultés d'inscription, nous avons proposé cette séance sous forme de conférence aux étudiants de la licence professionnelle « Management d'associations » - 12 stagiaires

- **La fiscalité des associations** – Bourg-en-Bresse – 30/03/06 4 inscrits – 2 présents – maintenu

- **Communiquer/Faire connaître son association – Bourg-en-Bresse** – 2 séances
13/04/06 et 11/05/06 sous-traitées par le CDOS - 2 x 10 stagiaires

La participation à l'un de ces stages ouvrait droit à un suivi personnalisé. Une quinzaine d'associations ont utilisé cette opportunité.

Autres formations

- **Cadre réglementaire social et fiscal du spectacle vivant**

- Avec l'Agence Musique et Danse Rhône-Alpes

Lyon 27/28 février - 20 stagiaires

St Etienne 24/25 avril - 25 stagiaires

- Avec l'ADDIM de l'Ain : Bellegarde 20 novembre - 9 stagiaires

- **Brise-Glace à Annecy** : réunion d'information - 7 novembre - 10 personnes

- **Interventions diverses**

Besançon : à la demande du Centre 1901 Conseils - 27 novembre - Mobiliser les bénévoles (150 participants).

Atelec : Projet associatif.

e) Exposition "Paroles de Bénévoles"

A l'occasion du 40ème anniversaire de l'AGLCA, le Conseil d'Administration a choisi de mettre en valeur l'implication des bénévoles dans les associations par la réalisation d'une exposition de 40 portraits de bénévoles bressans.

Un comité d'organisation composé de représentants de la DDJS, de l'UDAF, du Centre du Bénévolat, du CDOS, d'Ain'Pact et de l'AGLCA a fait le choix des personnes à contacter.

Les interviews ont été réalisées bénévolement par Jean-Jacques Coltice et les photos par Daniel Varrot du Photo Club Bressan. La maquette a été confiée à Claire Bourdais.

L'exposition a été présentée au public du 5 au 7 décembre. Elle a également été mise en ligne sur le site www.parolesdebenevoles.aglca.asso.fr

Elle a été relayée par RCF avec une lecture radiophonique des 40 portraits.

Elle a bénéficié d'un coup de projecteur du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative par une présentation sur le site du Ministère et dans la revue "Relais".

Un article est également paru dans la revue nationale de la Caisse d'Epargne et dans Associations Mode d'Emploi.

Cette exposition, dont la qualité a été unanimement saluée, a vocation à tourner.

Au premier semestre 2007 : locaux de l'antenne de l'Ain de la Région Rhône-Alpes, Forum du Bénévolat, Village Associatif et vitrines des magasins de Bourg en Bresse...

Sa réalisation a bénéficié du soutien de la DDJS, de la Région Rhône-Alpes, de la Ville de Bourg-en-Bresse, du Crédit Mutuel et du partenariat de l'association Bourg en Sourire.

Etude pour un Pôle Ressource Départemental à la vie associative

a) Présentation

En mars 2006, l'AGLCA a signé une convention pluriannuelle d'objectif avec le Conseil Régional pour mener une étude-diagnostic pour la mise en place d'un pôle départemental de ressource à la vie associative.

Le projet de « Pôle Ressource à la Vie Associative sur le département de l'Ain » (PRVA) vise deux principaux objectifs :

- Offrir aux acteurs associatifs de l'Ain une réponse adéquate, cohérente, et la plus complète possible, à leurs besoins en formation, accompagnement, et à d'éventuels besoins non repérés actuellement.
- Chercher des réponses et modalités d'organisation adaptables, pour tout ou partie, sur d'autres territoires de la région.

Cette étude est gérée par l'AGLCA, qui s'est entourée d'un comité de pilotage pour l'accompagner dans les réflexions et orientations à donner à l'étude.

Le comité de pilotage est composé de : Conseil Régional - DDJS de l'Ain - ADDIM de l'Ain - AGLCA - Ain Profession Sport et Culture - Centre Universitaire de Bourg et de l'Ain - Comité Départemental Olympique et Sportif - Ligue de l'Enseignement.

La mise en œuvre de l'étude est assurée par une chargée de mission, recrutée par l'AGLCA spécifiquement sur cette mission (poste à mi-temps).

L'ensemble du projet est construit autour de 4 étapes principales :

- 1° état des lieux = dresser une situation du territoire dans le champ de l'étude,
- 2° identifier les besoins,
- 3° analyser les informations recueillies,
- 4° préconiser une stratégie d'action.

b) Avancement du projet

L'année 2006 a permis la réalisation de la première étape de l'étude. Les premiers résultats ont été présentés dans un bilan intermédiaire diffusé aux différents partenaires et acteurs impliqués dans l'étude.

Ce travail a notamment permis d'identifier des enjeux qui seront intégrés dans l'élaboration du Pôle Ressource à la Vie Associative (PRVA).

La délocalisation

Il semble en effet important de ne pas créer une énième structure sur Bourg-en-Bresse mais bien d'imaginer un dispositif qui permettrait d'aller au plus près de l'échelle de référence des associations : la commune.

Nous savons bien que nous ne pourrions pas avoir un relais dans toutes les communes, mais cela implique de trouver des partenaires locaux qui seraient prêts, non seulement à accueillir sur le terrain une permanence du PRVA, mais surtout à jouer le rôle de relais local.

Cela pourrait peut-être passer par les intercommunalités.

La transversalité

Certaines structures interviennent dans des champs d'actions spécifiques et possèdent donc les compétences liées à leurs activités.

Il serait donc plus pertinent d'établir des partenariats avec ces structures afin de réorienter vers elles d'éventuelles demandes plutôt que de multiplier les interlocuteurs.

De plus, il serait difficilement réalisable de réunir au sein du PRVA des personnes compétentes dans tous les domaines de la vie associative !

L'enjeu est donc bien de jouer un rôle de « **plate-forme** » en orientant les demandes vers les associations et/ou réseaux compétents dans le domaine concerné.

Cela implique donc de bien connaître les associations et réseaux du département (leurs missions, fonctionnement...) et de pouvoir actualiser ces informations régulièrement.

Les partenariats

Ce qui est certain, c'est que ce projet de Pôle Ressource à la Vie Associative ne pourra voir le jour que si de nombreux partenariats peuvent être établis.

Des partenariats techniques :

Relais locaux : trouver des structures dans le département pour accueillir des permanences, des formations, des documents d'information...

Structures ressources : trouver des structures compétentes et spécialisées dans des champs d'action précis.

Des partenariats financiers :

Mobiliser des financeurs pour soutenir le développement de la vie associative.

Des partenariats politiques :

Mobiliser des soutiens politiques prêts à soutenir le développement de la vie associative et le Pôle Ressource comme acteur de ce développement

c) Suite du projet

En 2007, l'étude va notamment nous amener à identifier les besoins des acteurs associatifs en matière d'appui, d'accompagnement, de formations, etc...

Pour cela, nous organisons des entretiens collectifs à travers le département et soumettrons un questionnaire par téléphone aux associations rencontrées.

L'analyse de l'ensemble de ces informations devrait nous permettre d'élaborer et de construire le projet de pôle ressource à la vie associative dès 2008.

Dispositif local d'accompagnement

Ce dispositif, financé par la DDTEFP, la Caisse des Dépôts et Consignations et le Fonds Social Européen, a pour objectifs d'aider les associations dans la création ou la pérennisation d'emplois, en apportant un accompagnement individualisé ou collectif par l'intervention de cabinets conseils spécialisés, à partir d'un diagnostic réalisé par la responsable du DLA.

En 2006, nous avons renforcé le Comité de Pilotage avec l'entrée de Madame CROISET, Déléguée Départementale à la Vie Associative (DDVA) et du représentant du Cap 3B pour le CDRA de Bourg-en-Bresse. Nous avons également élargi le Comité d'Appui.

Accueil de 79 associations, y compris celles accompagnées

37 diagnostics réalisés

21 ingénieries individuelles dont 7 ingénieries post-accompagnement, **7 ingénieries collectives**.

Ingénieries collectives

2 associations concernées par le thème de la mobilité, et 33 associations concernées par la mise en place de 19 ateliers organisés sur l'ensemble du département, sur le thème du « mieux communiquer » (mieux se connaître pour mieux se faire connaître, améliorer sa relation avec les médias, mettre en oeuvre un plan de communication, monter un dossier de mécénat ou de sponsoring, mettre en oeuvre des argumentaires spécifiques en fonction des partenaires).

QUELQUES CHIFFRES SUR LE DLA

Durée moyenne d'un accompagnement individuel sur 2006 : **6,18** jours avec un minimum de 1/2 journée et un maximum de 11 journées.

Coût moyen d'un accompagnement **individuel** sur 2006 : **901 euros/jour en individuel et 1 054 en collectif, soit un coût moyen global de 930 €.**

Coût moyen d'un accompagnement : 5 737 €

Nombre de journées d'ingénierie, tout confondu : 136

Nombre d'emplois total (en effectif) au 8 novembre 2006 :

- **Consolidation : 95 postes**, incluses les ingénieries post-accompagnement auquel il convient d'ajouter l'association AIRE (8 permanents et 194 emplois en insertion).
- **Créations d'emploi** (en nombre d'effectifs) : **19 créations** (réalisées ou en cours).

Traitement de la paie

Besoins : Réalisation des fiches de paies et établissement des charges trimestrielles et annuelles.

Nous avons traité **2 974 fiches de paie** en 2006.

Le service est habilité "tiers de confiance" par l'URSSAF pour le dispositif "Impact Emploi Associations" qui permet de traiter les salaires des petites associations n'employant pas plus de 10 ETP.

Nous utilisons également le logiciel Sage.

53 % des dossiers sont traités par Sage et 47 % par Impact Emploi. Par contre, 69 % des paies sont traitées par Sage et 31 % par Impact Emploi.

Au delà de la production des documents sus-cités, les besoins des associations sont sensiblement les mêmes qu'en 2005 :

- **Veille juridique** (droit du travail et conventions collectives) - Simulation de fiches de paies et calculs divers pour établir le « coût » d'un salarié en fonction des grilles indiciaires, avantages, primes...
- **Conseil sur des points de droit social** : embauche, modification des contrats de travail, rupture, intermittents du spectacle... Calculs particuliers : chèque vacances, maladie, rupture du contrat de travail...
- **Production de documents divers** : Journal de paie - Centralisation comptable - Attestations « allègement Fillon » - Charges mensuelles - Attestations de fin de contrats (Assedic, solde de tout compte, certificat de travail) - Attestations maladie, accidents du travail.

Cette liste n'est pas exhaustive.

La moyenne **d'associations utilisatrices** du service est de **66** (moyenne de 63 associations en 2005).

On remarque qu'il n'y a pas de grandes disparités entre les mois de l'année, les entrées compensant les départs. La plupart des associations sont présentes dans notre fichier depuis plusieurs années.

La moyenne mensuelle de fiches de paye réalisées sur 2006 est de **248 bulletins** (239 sur 2005). A l'inverse du nombre d'associations plutôt constant, le nombre de paies réalisées varie d'un mois sur l'autre (ex : 225 bulletins en janvier, 265 en mai, 232 en août, 269 en décembre).

En 2006, nous avons effectué des paies pour **72 associations** (71 associations en 2005).

Motifs d'entrée des associations dans le service prestation paies :

Difficultés à établir une fiche de paie (manque de connaissances de la législation, moyens matériels < logiciel > et humains manquants). Départ du bénévole qui s'en occupait. Création d'association.

Motifs de sortie :

Cessation de l'association. Coût de la prestation. Souhait de reprendre le traitement en direct.

La mise en place du chèque emploi associatif n'a eu que peu d'incidences sur le service.

Le domaine d'activité des associations est divers (formation, secourisme, sport, syndicat, autres).

On note toutefois une **prédominance des associations culturelles** dans notre fichier (39 associations - 54 % - dont 13 associations employant des intermittents du spectacle, 9 écoles de musique...).

Les offices de tourisme représentent le 2ème secteur d'activité (10 %).

353 salariés ont été concernés par le traitement des fiches de paie en 2006.

La **moyenne de salariés** sur 2006 est de **247 salariés** (1 paie = 1 salarié).

Cet écart s'explique par le fait des contrats temporaires (CDD, intermittents), des entrées et sorties de personnel et/ou associations en cours d'année.

Le volume de **CDD est important. Il correspond à 59 % de l'ensemble des contrats.**

Les **contrats de travail à temps partiel représentent 56 % de l'ensemble des contrats.**

L'analyse par type de contrat fait apparaître les proportions suivantes : 70 % des contrats à durée indéterminée sont à temps partiel, contre 47 % pour les contrats à durée déterminée.

Les intermittents du spectacle ne sont pas comptabilisés dans les salariés à temps partiel.

Est comptabilisé, parmi les contrats à durée déterminée à temps partiel, l'UDSP (formateur secourisme) qui a employé à elle seule, en 2006, 122 salariés.

Le recours aux contrats aidés est peu important. Il ne concerne que 9 salariés.

- 6 contrats CAE,
- 1 contrat d'avenir,
- 2 contrats emplois jeunes.

Travail en réseau/Partenariats

L'AGLCA est membre de différents réseaux de structures de soutien à la vie associative.

a) Le Réseau d'Accueil et d'Information aux Associations (RAIA)

Sous l'égide de Madame la Déléguée Départementale à la Vie Associative, il regroupe une dizaine de têtes de réseaux du département de l'Ain : ADDIM, Ain Profession Sports et Culture, Fédération des Oeuvres Laïques, Centre du Bénévolat des Pays de l'Ain, UDAF de l'Ain, Comité Départemental Olympique et Sportif, Fédération des Centres Sociaux, Fédération des Foyers Ruraux, AICAR et AGLCA.

Le RAIA élabore en concertation et diffuse un calendrier départemental des formations. Il propose aussi, selon l'actualité associative, des réunions d'information.

Cette structuration en réseau permet de faire fonctionner les complémentarités en matière d'aide aux associations selon les compétences des différents membres. Cela peut aller jusqu'au montage d'actions en commun : formation, participation à des manifestations interassociatives, etc...

b) La Coordination SAVARA (Structures d'Appui à la Vie Associative en Rhône-Alpes)

Elle regroupe une quinzaine de structures impliquées différemment sur le territoire de Rhône-Alpes, de par leur fonction principale, leur importance et leur domaine thématique d'intervention (MJC, Profession sport, Maison de la vie associative...).

Toutes les structures adhérentes à la Coordination SAVARA s'engagent sur une Charte qui précise l'esprit et les modalités de fonctionnement d'un service gratuit d'appui pour les petites associations locales.

Outre son développement pour une présence plus nombreuse et disséminée des structures adhérentes, la Coordination SAVARA met en place :

- des actions de formation, en interne, seule ou en partenariat, et crée des outils visant à accroître les compétences des intervenants ;
- la labélisation et l'évaluation des structures adhérentes ;
- des cycles de formation des bénévoles associatifs organisés par plusieurs structures membres ;
- la professionnalisation des structures d'appui en ESS (Economie Sociale et Solidaire).

Parallèlement à la formation des acteurs de l'ESS, la Coordination SAVARA a également travaillé avec le SGAR (Secrétariat Général pour les Affaires Régionales de la Préfecture de région), le CRDR (Centre Régional de Ressources du Développement

Rural), la CRESS (Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire) et les Sites de proximité au sein d'un groupe de suivi piloté par l'INSEE Rhône-Alpes pour la production d'une étude statistique sur le poids de l'ESS dans les 26 zones d'emploi de la région Rhône-Alpes et sur la région. Bruno HERAIL représentait la Coordination SAVARA à ce comité.

La Coordination SAVARA est représentée au sein du Comité Régional de la Vie Associative (COREVA) et au Comité technique des emplois tremplins mis en place par le Conseil Régional.

La Coordination SAVARA est financée par le Conseil Régional via une convention tri-annuelle, signée en 2005. L'AGLCA en assure la Présidence (René CONSTANS) et le secrétariat (Bruno HERAIL).

c) Le Réseau National des Maisons des Associations

Il regroupe aujourd'hui une trentaine de structures associatives ou municipales sur l'ensemble du territoire français.

L'AGLCA a continué à assurer le secrétariat administratif et la gestion pour l'année 2006.

Un chargé de mission à temps partiel a été embauché début octobre 2006.

Les deux rencontres annuelles et le contact permanent entre les membres du Réseau permettent un échange de pratiques et d'outils et participent à la formation des équipes.

Deux rencontres ont eu lieu en 2006 :

- Charleroi (Belgique) 30/31 mai et 1er juin : les politiques européennes en direction des associations. Les financements européens. Le fonctionnement des ASBL en Belgique.
- Besançon 27/28/29 novembre : les notions de volontariat et de bénévolat. Présentation de l'étude du Laboratoire Matisse sur les associations en 2005.

Depuis novembre, le Réseau est organisé régionalement. L'AGLCA est le **correspondant régional pour Rhône-Alpes**.

Nous sommes régulièrement contactés par des collectivités locales ou des associations ayant pour projet de monter une structure de type Maison des Associations.

Nous avons ainsi reçu en 2006 des délégations des villes de Saint Priest et de Bourg-lès-Valence.

LES SERVICES COMPLÉMENTAIRES

Reprographie/Maquette

Location/Prestations en Audiovisuel

Multimédia

Studio d'enregistrement

Reprographie/Maquette

Evolution du nombre de copies/Moyenne mensuelle

COPIEURS	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
<i>Noir et blanc</i>								
5900 (jusqu'en oct 2003)	158 375	158 082	114 468	78 096	85 850			
DI 850 (sept 2003)					x	103 260	86 701	75 760
GP 605 (ex DC 265)	85 975	72 917	121 678	110 079	69 323	45 574	37 096	21 469
IR 7200				39 069	80 148	92 711	96 369	76 800
NP 6216 (interne)	1 616	1 484	1 441	1 408	1 472	1 551	1 291	1 396
6062 (étage)	11 500	27 760	9 226	2 564				
6251	47 754	41 099	40 269	21 727	12 326	8 835	4 860	6 458
Total copies/mois NB	305 220	301 342	287 082	252 943	249 119	251 931	226 317	181 883 <i>moins 19,6%</i>
<i>Couleur et laser</i>								
2 copieurs CLC 1000	10 784	10 990	11 566	14 885	13 474	16 334	14 973	19 785 <i>plus 32,1%</i>
<i>Duplicopie</i>	10 843	15 877	11 891	17 178	19 471	23 000	22 967	19 785 <i>moins 13,8%</i>
TOTAUX	326 847	328 209	310 539	285 006	282 064	291 265	264 257	221 453 <i>moins 16,2%</i>

Pourcentages du chiffre d'affaires selon types de clients et types de produits 2005

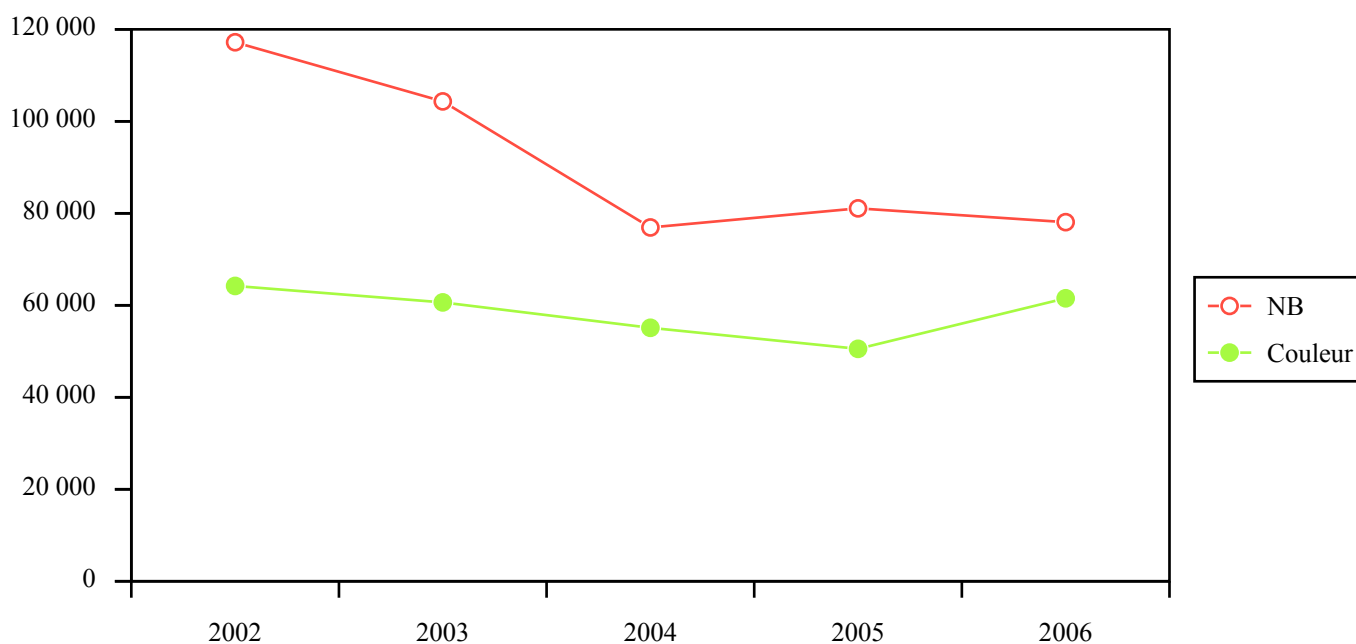
	Maquette	NB/ dupli	Couleur	Papier	Fournitures	M-Oeuvre	TOTAL
Associations	1 975	59 007	22 033	13 670	2 336	1 111	100 132
Administrations	949	6 852	10 588	943	626	383	20 341
Particuliers	622	15 220	17 912	2 831	1 500	348	38 433
TOTAUX	3 546	81 079	50 533	17 444	4 462	1 842	158 906
	<i>2,2%</i>	<i>51,0%</i>	<i>31,8%</i>	<i>11,0%</i>	<i>2,8%</i>	<i>1,2%</i>	<i>100,0%</i>

Pourcentages du chiffre d'affaires selon types de clients et types de produits 2006

	Maquette	NB/ dupli	Couleur	Papier	Fournitures	M-Oeuvre	TOTAL
Associations	2 851	56 726	30 672	11 670	2 028	1 254	105 201
Administrations	861	7 520	14 700	1 113	645	466	25 305
Particuliers	545	13 831	16 151	3 007	1 466	171	35 171
TOTAUX	4 257	78 077	61 523	15 790	4 139	1 891	165 677
	<i>2,6%</i>	<i>47,1%</i>	<i>37,1%</i>	<i>9,5%</i>	<i>2,5%</i>	<i>1,2%</i>	<i>100,0%</i>

Evolution du chiffre d'affaires en 5 ans

	2002	2003	2004	2005	2006	
Total	219 737	197 710	160 958	158 906	165 677	+ 4,3%
NB	117 191	104 333	76 925	81 079	78 077	- 3,7%
Couleur	64 209	60 631	55 108	50 533	61 523	+ 21,7%



Commentaires : On observe une légère hausse globale du chiffre d'affaires par rapport à 2005, liée surtout à une augmentation des copies couleur revenant à hauteur de 2003. Par contre, le volume des copies en noir et blanc continue à s'éroder (baisse d'1/3 en 5 ans).

Le service fonctionnant avec une équipe réduite, nous avons été amenés à réduire le nombre d'heures d'ouverture (fermeture du lundi et 15 jours en août).

Une étude est actuellement en cours de réalisation pour mieux évaluer la perception qu'ont les utilisateurs du service, ses facteurs de fragilité et les éventuelles pistes de développement ou de réorganisation.

Location/Prestations en Audiovisuel

Répartition du chiffre d'affaires par poste/activité

Location matériel Vidéo	18 356			
Matériel Production	262			
Location matériel Son	54 293		Location interne	48,2%
Matériel Studio	212			
Location matériel Visuel	3 004			
Location grilles expo	905			
Location matériel extérieur	15 390		Loc. mat. extérieur	9,6%
Sous-total location	92 422			57,8%
Vente câbles et accessoires	5 794		Vente	3,6%
Heure AGLCA Location	20 426	12,8%		
Heure Intermittent Location	26 627	16,6%		
Déplacement Héberg. Location	7 182	4,5%		
Sous-total prestation	54 235	0,1%	Prestations	33,9%
Travaux sous-traités Location	205		Divers	0,1%
Copie Vidéo/Audio	5 900			
Vente K7 Vidéo VHS/8mm	177			
Vente K7 Audio	69			
Sous-total copies et ventes K7	6 146		Copie et ventes	3,8%
Produits exceptionnels	1 300			0,8%
Total Général	160 102			100,0%

Comparaison du chiffre d'affaires des 3 dernières années selon types de produits

	2004	2005	2006
Location matériel vidéo	18 356	17 984	18 356
Location matériel prod	293	222	262
Location matériel son	61 538	64 704	54 293
Location matériel studio	346	251	212
Location matériel visuel	3 807	4 031	3 004
Location grilles expo	416	426	905
Location matériel extérieur	17 878	26 405	15 390
Sous-total location	102 634	114 023	92 422
Heures prestations internes	23 212	16 610	20 426
Heures prestations extérieur	22 827	36 344	26 627
Déplacements	4 776	5 279	7 182
Sous-total prestations	50 815	58 233	54 235
Ventes câbles acces compos	1 892	522	5 794
Copies vidéo/audio	7 195	8 326	5 900
Ventes K7 vidéo	725	132	177
Ventes K7 audio	83	145	69
Travaux sous-traités	70	1 502	205
Sous-total ventes et copies	9 965	10 627	12 145
Produits exceptionnels			1 300
TOTAL	163 414	182 883	160 102

Remarques :

On observe une baisse du chiffre d'affaires des locations de matériel par rapport à 2006 (moins 10K€ pour le matériel interne et moins 11K€ pour le matériel extérieur).

La baisse des heures de sous-traitance est en partie compensée par un recours au personnel interne.

Certaines manifestations importantes ont lieu en biennales ("En Avant Scène") ou ont lieu de façon exceptionnelle, d'autres ont réduit leurs activités (Les Temps Chauds). Cela n'a pas été compensé cette année par des actions nouvelles.

Une plaquette ciblée "manifestations" présentant les services Audiovisuel et Reprographie a été réalisée avant l'été.

On constate une érosion des locations "au comptoir" grand public pour lesquelles une relance de la communication sera à faire.

Répartition du chiffre d'affaires par types de clients

Associations locales	12,2%
Ass. départementales	42,6%
Associations extér.	6,8%
Administrations	14,1%
Entreprises	16,0%
Particuliers	4,6%
Musiciens	3,8%
TOTAL	100,0%

La part de chiffre d'affaires générée par la clientèle associative est de plus de 61%.

48% du chiffre d'affaires est réalisé avec 26 clients

30% du chiffre d'affaires est réalisé avec 10 clients

Quelques prestations (liste non exhaustive) :

Festivals

Printemps de Pérouges - Les Temps Chauds - Musiques à Flots (Attignat) - Jazz dans le Parc (Ambérieu) - Anti' Fa'Tigue (Hauteville) - Festival du FOB (Bourg) - Festival de théâtre pour enfants (Châtillon) - Espace d'un été (MJC de Bourg)

Spectacles

MJC de Montluel - MJC de Bellegarde - Cuivres en Dombes - Résonance Contemporaine - Mairie de Lons-le-Saunier - Accords Musique - Massaprod - Chorale Influence, Magmadart (St Etienne du Bois), la Clique (Nantua), Centre Culturel Aragon (Oyonnax) etc...

Fêtes et spectacles divers :

Musique au kiosque, Ado' Folies, Carnaval (Mairie de Bourg-en-Bresse)

Fêtes de quartiers (Vennes - Reyssouze), Fête de la Musique de Châtillon sur Chalaronne

Divers :

Marché des Fruits d'Automne - AG du Crédit Mutuel - Renaud Trucks - Festival du Film d'Animation - Congrès d'apiculture, etc....

Fin 2006, l'AGLCA a reçu le **Label "Prestataire de services du spectacle vivant"** par le Synpase, organisme paritaire du secteur professionnel. Nous sommes le seul organisme dans l'Ain à en être titulaires. Outre une reconnaissance de la qualité du service, ce label est une condition nécessaire pour l'embauche de techniciens intermittents du spectacle.

Multimédia

Principales réalisations en 2006 :

- Mise à jour site Rémo Gary (formulaire, mise en place d'une newsletter...) > Tossiat (01)
 - Site DDJS > Bourg-en-Bresse (01)
 - Site Corbioli (constructeur de maisons et résidences) > Ambérieu-en-Bugey (01)
 - Site Petrek (partie HTML) (01)
 - Mise à jour du site du Cinémateur (mise en place d'une page d'accès réservée aux adhérents) > Bourg-en-Bresse (01)
 - Mise à jour du site de Francis André (Accompagnateur en montagne) ("photos de la semaine", nouvelles rubriques) > Lélex (01)
 - Site OSER (Association) > Bourg-en-Bresse (01)
 - Site Cœur de l'Ain (commandé par le GAL Vallée de l'Ain) > (01)
 - Site Servipress (entreprise de convoyage) > Heyrieux (38)
 - Site Ménage Service (association de prestations à domicile) > Lyon (69)
 - Refonte complète du site des Menuiseries Guichardan (entreprise, anciennement Guichardan Isolation) > Péronnas (01)
 - Site RDI (Rhône Développement Initiative : association d'aide à la création d'entreprises, gestion du DLA 69...) > Lyon (69)
 - Site MS-DOM (association d'aide à domicile des personnes âgées) > Lyon (69)
 - Site Serv'Emploi (début de réflexion, travail sur 2007 normalement) Association intermédiaire > Trévoux (01)
- Travaux habituels de mises à jour sur la borne et le site de l'AGLCA
- Ventes de CD-Rom de la Dombes

Quelques remarques :

- Le travail auprès des associations reste majoritaire,
- première année avec des travaux sur Lyon (certains étant la résultante d'un contact de Claire Bourdais),
- travail avec Claire Bourdais sur des sites (Servipress, les autres sont sur 2007),
- les travaux de mise à jour sur les sites réalisés sont un gage de la confiance que l'on nous accorde, puisque le client, ou commanditaire, n'est pas obligé de revenir vers nous (il dispose de l'ensemble des sources pour confier les travaux à d'autres). Ces mises à jour devraient être de plus en plus nombreuses au vu de la quantité de sites développés.

La part de travail avec les entreprises étant minoritaire, le service est clairement orienté vers les associations (même si cela n'a pas été un choix défini, ce sont les demandes qui sont ainsi). Le travail avec les entreprises reste intéressant en termes d'image et prouve la confiance que l'on nous apporte au regard des travaux réalisés.

Lien vers les sites réalisés : http://multimedia.aglca.asso.fr/internet_refs.htm

Studio d'enregistrement

On enregistre **116,5** jours d'utilisation en 2006 pour **18 réalisations** différentes.

Enregistrements CD LP

- Fil de l'Air vol. 5 - Naïs Touké (production : Les Temps Chauds) : Chota Divana, Arnaud van Lancker, Kocani Orchestar, Dragan Urlic, Bodhi, Pedro Aledo, Loulou Djine et... les enfants des écoles - *distribution nationale*
- Red et invités (production Ektic) - *distribution nationale*
- Plain Sud (production La Tribu Hérisson) - *distribution nationale*
- Machtu
- Lionel Rolland Solo
- Courant d'Eire live

Maquettes

Dans le cadre de l'opération "Maquettez-vous" avec l'ADDIM de l'Ain, les groupes suivants ont bénéficié de 3 jours de studio avec technicien à coût réduit :

Wycko - Platurne - No comment - Alchimie - Black Mortimer - Timeslot

Autre maquette : M. Pechut

Autres travaux

- Musique du film "A tire d'Aile" (Bloody Mary Production) - *distribution nationale*
- Montage d'un collectage sur les pratiques musicales des communautés étrangères dans l'Ain (Addim de l'Ain)
- Montage "Mômeludies" 2006
- Bande sonore exposition "Toqués de cuisine" pour les Musées des Pays de l'Ain
- Jingle ESCI
- Location du studio pour initiation à la Musique Assistée par Ordinateur (ADDIM et La Tannerie)

L'expérience des techniciens permet de répondre à des besoins professionnels pour des réalisations d'envergure régionale ou nationale. Le studio continue en parallèle à répondre aux besoins des artistes locaux, amateurs ou en développement, notamment dans le cadre de l'opération "Maquettez-Vous" avec l'ADDIM de l'Ain et la Tannerie.

Enfin, c'est un outil au service des structures culturelles du département (Musée des Pays de l'Ain, ADDIM) ou de la région (Mômeludies).



Rapport moral et rapport d'activité 2006

aglca

2, boulevard Irène Joliot-Curie
01006 Bourg-en-Bresse cedex

04 74 23 29 43

fax 04 74 23 65 26

mel aglca@aglca.asso.fr
site www.aglca.asso.fr